



Cyclo Tourisme Maurepas

FFCT N° 3119 – Ligue de l'Île de France – CD 78
Siège social : Mairie de Maurepas – 78310 – MAUREPAS
www.ctmaurepas.fr et info@ctmaurepas.fr



Règlement du Rallye Cyclo et Rando

Le Rallye « Cyclo et Rando » est une randonnée cyclotouriste et pédestre. :

- La randonnée est ouverte à tous, licenciés ou non,
- L'allure est libre,
- Le parcours est fléché,
- Les horaires de passage sont calculés suivant des allures moyennes entre 28 km/h et 17 km/h pour les cyclistes.
- Un ravitaillement est prévu sur les parcours long,
- Tout mineur devra être accompagné par une personne responsable ou présenter une autorisation parentale.

En s'inscrivant à cette randonnée, les participants :

- Reçoivent une carte de route nominative (nom, prénom, club d'appartenance) mentionnant en particulier les conditions d'assurance ainsi que les numéros d'urgence à appeler en cas de besoin,
- S'engagent à respecter le Code de la Route, les consignes écrites et verbales de l'organisateur ainsi que l'environnement,
- Acceptent le risque inhérent à la pratique du Cyclotourisme.
- En participant à cette randonnée, vous acceptez le risque inhérent à la pratique du cyclotourisme et vous vous engagez à respecter le code de la route ainsi que les consignes écrites et verbales de l'organisateur
- J'autorise les organisateurs à reproduire et exploiter mon image dans le cadre de photographies prises lors de l'évènement.
- En cas de non-participation ou d'annulation de l'évènement par les organisateurs, les dons effectués sont considérés comme définitifs et non remboursable

Rappel :

- S'agissant d'une randonnée, les départs s'effectuent librement, seul ou par petits groupes, entre 08 h et 10 h,
- Il n'y a pas de pointage chronométré sur route, ni de pointage chronométré à l'arrivée,
- Il n'y a pas de classement à l'arrivée quel que soit le parcours effectué.



<http://www.cyclorando.ovh/index.php/nos>
<https://www.ctmaurepas.fr/organisations.html>